

**ARRETE DU MAIRE**

PUBLIE SUR LE SITE  
INTERNET DE LA  
COMMUNE LE 26/06/24



**Interdisant provisoirement le stationnement des véhicules  
- Rue d'Entzheim et place Alfred Kastler-  
Elections législatives du 30 juin 2024**

Le Maire de la ville de Holtzheim

- VU l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure

Considérant qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité et de bon déroulement des élections Législatives, en raison de la tenue du marché aux puces, d'interdire le stationnement des véhicules rue d'Entzheim et Place Alfred Kastler.

**ARRETE**

- Article 1** Le samedi 29 juin 2024 à minuit au dimanche 30 juin 2024 à 18h00, le stationnement de tous les véhicules sera interdit qualifié gênant (art. R417-10 du code de la route) du côté pair de la rue d'Entzheim sur le tronçon de l'intersection avec la rue de l'école jusqu'à l'intersection avec la rue A. Schweitzer.
- Article 2** Le dimanche 30 juin 2024 de 7 heures à 18h00, le stationnement de tous les véhicules sera interdit qualifié gênant (art. R417-10 du code de la route) place Alfred Kastler, à l'exception des personnes se rendant au bureau de vote.
- Article 3** La signalisation réglementaire devra être mise en place 72h avant par les services techniques de la ville de Holtzheim.
- Article 4** Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 5** Ampliation du présent arrêté sera transmise à ;
- Monsieur le Commandant de la gendarmerie de Geispolsheim
  - Madame la Présidente de l'amicale des sapeurs-pompiers de Holtzheim
  - Police Municipale
  - Services techniques
  - Affichage



Holtzheim le 19 juin 2024  
Par délégation du Maire  
L'adjoint Bruno MICHEL